

AVIS.

Notre agent M. Dorion, collectera lundi prochain, et les jours suivants, dans les quartiers St. Joseph, St. Antoine et St. Laurent.

L'OPINION PUBLIQUE.

JEUDI, 30 MARS, 1871.

NOS DISCUSSIONS.

Le *Nouveau Monde* annonçait, jeudi dernier, que les évêques réunis à Québec avaient approuvé sa conduite ainsi que celle de son ami, le *Journal de Trois-Rivières*, et que le *Code des Curés, marguilliers et paroissiens* de l'hon. juge Baudry avait été jugé un livre dangereux; qu'enfin, Mgr de Montréal devait, conformément à ces diverses décisions, adresser une circulaire au clergé de son diocèse pour approuver la discussion qui se fait dans le *Nouveau Monde*.

Il ajoutait: "Nous espérons que ces mesures seront le signal de la paix, et nous ne doutons pas qu'elles soient reçues avec tout le respect qu'elles commandent."

Le lendemain, la *Minerve*, le *Journal de Québec* et le *Corrier du Canada* annonçaient que le *Nouveau Monde* était victime de quelque canard; et lui-même, vendredi après midi, avait l'air de le croire un peu. La situation devient de plus en plus intéressante. On va discuter maintenant sur ce que les évêques ont dit dans cette réunion d'évêques, ensuite on discutera sur ce qu'ils n'ont pas dit, après sur ce qu'ils auraient dû dire, et puis après? Eh! bien, après on discutera encore.

Un homme d'esprit, mais sceptique, a dit qu'il valait la peine de vivre pour rire des disputes des hommes. Qu'il s'amuserait cet homme-là dans le Bas-Canada! Cependant, ne soyons pas trop rigoureux; nos discussions ne sont pas aussi longues que celles du moyen-âge; nous avons fait de grands progrès. La discussion sur l'Université Laval est terminée. Nous avons cru qu'on allait y mettre le feu pour la purifier et lui faire expier ses funestes erreurs; mais non! on lui permet de vivre encore quelque temps et même de lire Pothier et le livre du juge Baudry. Je crois qu'on a eu tort: il sort trop d'hommes capables et savants de cette institution; on reconnaît déjà les avocats et les médecins qui suivent ses cours, à la supériorité de leur science; cela nous portera malheur.

Les journaux ont publié la défense de l'Université Laval aux accusations de gallicanisme portées contre elle. Cette défense, accompagnée de protestations éloquentes des anciens élèves de l'Université, prouve que les professeurs de cette institution sont des hommes intelligents qui comprennent qu'enseigner le droit n'est pas enseigner la théologie, et qu'on ne fait pas des avocats en leur disant ce que devrait être la loi mais en leur apprenant ce qu'elle est.

Reste la question des registres, qui est au moins une question sérieuse et digne d'attention. Espérons que celle-là finira aussi bientôt dans l'intérêt de la dignité ecclésiastique.

NOTA.—Au moment de mettre sous presse, nous lisons dans le *Nouveau Monde* une lettre du Rev. M. Lamarche, directeur de ce journal à M. Beausoleil, son assistant-rédacteur lui disant de s'humilier pour avoir publié les renseignements plus haut mentionnés. M. Beausoleil répond qu'il s'humilie, mais il insinue perfidement que les événements lui donneront raison. Les commentaires sont permis.

* *

Le *Nouveau Monde* vient de terminer une série de bons articles pour prouver que la protection nous est nécessaire pour développer les ressources industrielles du pays. Il invoque à l'appui de sa thèse l'exemple de l'Angleterre, de la France et des Etats-Unis et dit que c'est en protégeant leur industrie naissante que ces pays ont jeté les bases de leur prospérité. Il cite aussi les opinions de plusieurs grands écrivains.

De pareils articles sont utiles et devraient être lus et médités par nos législateurs.

L. O. D.

LA SEMAINE PARLEMENTAIRE.

La discussion et la votation des estimés, ou plutôt de quelques-uns des estimés, ont monopolisé le temps et l'attention des pères de la nation, toute la semaine durant. Apart la séance de mercredi, 22 courant, rien de saillant.

C'est une vieille histoire qui se répète depuis l'établissement du régime constitutionnel. Chaque item soulève une tempête; l'opposition croit à une spéculation habilement déguisée ou à une taxation inutile ou ruineuse. Le gouvernement proteste solennellement de la pureté de ses intentions et de la nécessité d'un impôt toujours grossissant.

Ça se voit tous les jours dans les meilleures familles. Le

garçon, fils aîné ou cadet, demande quelques sous. Demande accordée. Le lendemain, il demande quelques piastres; le père cède en gémissant: il parle de la dureté des temps.

Un peu plus tard, une semaine après, nouvelle application du fils pour quelques louis, des centaines de piastres peut-être. C'est alors que le *paternel* s'insurge: il crie au gaspillage, à la spoliation, quoi! Son mauvais fils veut dévorer en quelques semaines, en quelques mois, le fruit de cinquante ans d'économie. Il n'y a plus à tenir. C'est la ruine, la faillite, le déshonneur.

Mais la mère intervient; elle plaide mille circonstances atténuantes pour le fils. D'abord, il est jeune; et c'est un grave défaut qu'ont tous les enfants, d'être plus jeunes que leur père. Puis, il faut paraître dans le monde. Les exigences de la toilette et de la société ne transigent pas. Après cela, les alliances projetées jouent leur rôle. Pour avoir une héritière, il faut poser, non pas en crétin, mais en fils de famille, en millionnaire. Le père piétine, fait la grimace, jure, tempête, grogne, supprime les comptes, voue son fils aux dieux infernaux et finit..... par se rendre.

C'est bien là l'histoire de nos budgets. Avant l'Union, nous avons eu un balancement de £36,000 contre à peu près £38,000. Depuis, nous nous sommes élevés à la hauteur de plusieurs millions de dépenses contre d'autres millions, souvent moins nombreux, de recettes. La députation, ce père avare, a souvent maugréé et tempêté, pour finir, comme le père de tout à l'heure, par céder.

Ce bon père, appelé la représentation fédérale ou l'opposition, paraît être beaucoup moins accommodant à cette session. Il marchande à son fils, qui s'appelle le gouvernement, les plus petites dépenses quotidiennes, l'argent de poche, sou par sou. C'est embêtant pour ces messieurs de la *Treasurerie*, comme on dit en Angleterre, mais ça est.

Mercredi, donc, M. Holton, le père des pères avares, s'est insurgé contre le gouvernement, qui demandait la continuation de l'impôt sur le charbon, le blé et la farine. Le député de Châteauguay voulait l'admission en franchise de ces trois articles; le gouvernement voulait la même chose, mais pas beaucoup. Il a voulu faire pièce à l'opposition en ajoutant à la liste de M. Holton le sel et quelques autres grains et farines. Son amendement, proposé par l'hon. M. Blanchet, a été emporté par une écrasante majorité. Eclatant succès sur l'opposition?—Pas du tout; quand est venu le vote sur la motion ainsi amendée de M. Holton, c'est-à-dire comprenant tous les articles de sa proposition et de l'amendement-Blanchet, le gouvernement s'y est opposé énergiquement, et a invoqué la question d'*expédience*, ce qui, en français honnête, veut dire que tant que siégerait la Haute Commission Internationale à Washington, il n'était pas opportun d'adopter une politique financière dont le résultat devra considérablement profiter aux américains, qui ne veulent rien donner en équivalent. Malgré ces raisons, la motion amendée de M. Holton a été affirmée par une majorité fort respectable, surtout tirée des conservateurs du Bas-Canada. Le gouvernement a déclaré accepter le vote.

J. A. MORSSAC.

LECTURE DE M. FABRE.

La lecture de M. Fabre faite à Montréal, mercredi soir, a eu un grand succès auprès de l'auditoire distingué qui était allé l'entendre. Ceux même qui ne partageaient pas la manière de voir de M. Fabre n'ont pu s'empêcher d'applaudir souvent les saillies de son esprit, les coups de pinceau si hardis et si justes en même temps par lesquels il a fait le tableau de notre société.

La lecture de M. Fabre m'a rappelé un curieux souvenir. Il y a quatre ou cinq ans, j'étais de ceux qui combattaient la Confédération, et M. Fabre était un de ses plus éloquents avocats.

On nous accusait, mes amis de ce temps-là et moi, d'être opposés à la Confédération, parce que nous étions annexionnistes. Nous répondîmes un jour à nos adversaires implacables qu'il seraient les premiers à demander l'annexion sous la Confédération. Il y avait le *Journal de Québec*, aussi, qui nous accablait d'épithètes à faire dresser les cheveux sur la tête. On sait que ce journal menaçait la Confédération pendant la dernière session fédérale.

Je ne rappelle pas ce souvenir dans le but d'être désagréable à M. Fabre ou de diminuer l'importance de la position hardie qu'il prend en ce moment. J'ai voulu simplement satisfaire en passant une légère *rancune politique*.

M. Fabre, d'ailleurs, concilie d'une manière satisfaisante pour un grand nombre sa coopération à l'œuvre de la Confédération avec ses opinions actuelles en faveur de l'annexion. Il dit que la création d'une puissance anglo-canadienne dans l'Amérique du Nord n'était possible qu'avec le triomphe des Etats du Sud et la fondation de la monarchie mexicaine, que l'Angleterre n'a pas su profiter des chances qu'elle a eues de créer l'équilibre américain; qu'en face de la métropole qui nous abandonne et des Etats-Unis qui nous étouffent lentement, nous ne pouvons échapper à la famine, et notre capitulation, comme celle de Metz ou de Paris, n'est qu'une question de temps.

L'annexion étant, d'après M. Fabre, inévitable et devant nous donner, seule, la prospérité matérielle et la grandeur politique et nationale, nous n'avons aucune raison de souffrir plus longtemps les conséquences funestes du lien qui nous attache à la métropole.

On peut, encore une fois, différer d'opinion avec M. Fabre,

mais il est impossible de contester le mérite et le talent de son travail et l'importance de l'effet que va produire une brochure si bien pensée et si bien écrite, digne des écrivains européens.

Je crois qu'au lieu de répondre à M. Fabre par des attaques personnelles on ferait mieux de réfuter sa brochure, et de le faire avec la dignité et la hauteur de vues qui la caractérisent.

On nous prie d'annoncer que cette brochure est en vente chez tous les libraires de Québec, et à Montréal, chez MM. Fabre et Gravel et MM. Doutré.

Comme nous sommes décidés à tenir notre journal en dehors des partis que pourraient créer ces graves questions, nous nous bornerons à tenir nos lecteurs dans le courant de ce qui sera dit et publié à cet égard.

L. O. D.

ELECTIONS.

On dit que dans plusieurs comtés les hommes influents sont d'avis de chercher des candidats qui fassent honneur à la représentation du Bas-Canada; que chaque parti sent le besoin d'élever le niveau de nos deux parlements. Lorsqu'on ne trouverait pas dans le comté l'homme désiré, on irait le chercher dans les villes. C'était ainsi qu'on agissait autrefois. Il y avait moins d'hommes instruits dans le pays, et cependant il y en avait plus dans la Chambre d'Assemblée.

On ne s'attachait pas au premier candidat venu, mais lorsqu'il n'était pas *convenable*, on s'adressait à un homme connu par ses talents et son patriotisme, et on l'électif.

Nos lecteurs ont dû comprendre pourquoi je n'ai pas répondu à M. Routhier qui m'a accusé si légèrement d'avoir tronqué la lettre du St. Siège à Veillot. Ayant publié cette lettre dans le but de montrer qu'à Rome on avait désapprouvé les violences du grand écrivain catholique, je n'étais pas obligé de citer tous les documents par lesquels les autorités catholiques avaient souvent rendu hommage à sa foi. Ce que Mgr. Fiamonti peut avoir ajouté dans la lettre en question pour ménager la susceptibilité de M. Veillot et reconnaître en même temps ses services, ne détruit pas ce qu'il a dit auparavant. Dire à M. Veillot qu'il a de bons principes et beaucoup de zèle, mais qu'il est trop violent, n'est pas incompatible. Je sais que nos lecteurs ont compris cela; je n'en dis pas davantage.

L. O. D.

Les rapports faits par le Dr. Larocque en sa qualité d'officier de santé de la corporation de Montréal, montrent qu'il prend son rôle au sérieux et qu'il ne néglige rien pour promouvoir les mesures les plus avantageuses à l'état sanitaire de notre ville. Nous espérons que les membres de la corporation sauront apprécier les efforts et les travaux de ce monsieur et qu'ils lui prêteront main forte. On ne trouvera pas tous les jours des médecins qui consentiront pour un si mince salaire à consacrer tout leur temps à leurs devoirs d'officiers de santé.

Un ami de notre journal, à qui nous offrons nos remerciements, nous envoie cette intéressante esquisse biographique d'un homme dont le patriotisme a laissé des souvenirs durables dans les campagnes situées au nord du district de Montréal:

SOUVENIRS

D'une fête donnée au Dr. Jacques Labrie, de St. Eustache, la veille de la St. Jacques, 24 juillet 1828, par ses amis de St. Benoit. (Le cahier qui contenait le récit et les pièces a été perdu avec les effets de Mme Chénier, sa fille, lors du sac de St. Eustache, le 14 décembre 1837, par Sir John Colborne; il n'en reste que ce fragment.)

Le Dr. Labrie était un des hommes les plus utiles que les Canadiens aient eu à regretter. Outre qu'il était bon médecin, il s'occupait de divers autres objets pour l'avantage de ses compatriotes. Il écrivait souvent sur les journaux, ou dans des pamphlets, pour la défense de leurs droits et de leurs libertés. C'était l'homme le plus laborieux que j'aie jamais connu. Les travaux de sa profession et l'administration de ses biens ne l'empêchaient pas de se livrer à l'étude de l'histoire de son pays, dont il s'occupa toute sa vie. Il avait amassé un nombre considérable de matériaux, et, à l'époque de sa mort, il avait presque achevé de rédiger une histoire complète du Canada, depuis sa découverte jusqu'à l'administration de Lord Dalhousie.

Malheureusement, tout cela a été perdu dans l'incendie des propriétés de M. Girouard, lors du sac de St. Benoit, le 15 décembre 1837. Mais un objet qui avait particulièrement attiré l'attention du Dr. Labrie, c'est l'éducation de la jeunesse. Au village St. Eustache, il avait créé une excellente école de filles, qu'il dirigeait lui-même avec les soins les plus assidus. Il avait composé tous les petits traités classiques pour l'usage de cette institution; grammaire, rhétorique, géographie, histoire générale, etc., un abrégé intéressant de l'histoire du Canada et de sa constitution. Les petites pièces lyriques et dramatiques, les exercices des classes de cette école étaient encore de sa composition. On regrette avec raison la perte de ces ouvrages, qui seraient très-utiles aujourd'hui que les écoles sont si multipliées et que l'on manque de petits ouvrages de ce genre. C'est pour complimenter le Docteur sous ces différents titres que la petite pièce suivante fut composée (par A. N. MORIS, écuier, avocat, en 1827):

PERSONNAGES:

10. Mlle Sophie Lemaire représentait *Clio* (la célèbre), muse de l'histoire. Elle portait des habits simples, une chevelure tressée et couronnée, tenant à sa main droite une trompette enrichie de rubans, et de la gauche un livre à l'antique, ayant pour titre *Thucydide*, lequel, en se déroulant, laissait lire les noms des principaux historiens grecs et romains, puis